

COMMANDE PUBLIQUE BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS DE L'AIN : INVESTISSEMENTS 2015-2021

Améliorer la connaissance des marchés publics & la visibilité des entreprises de la Construction

UN PREMIER OBJECTIF : COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT ACTUEL DES MARCHÉS PUBLICS

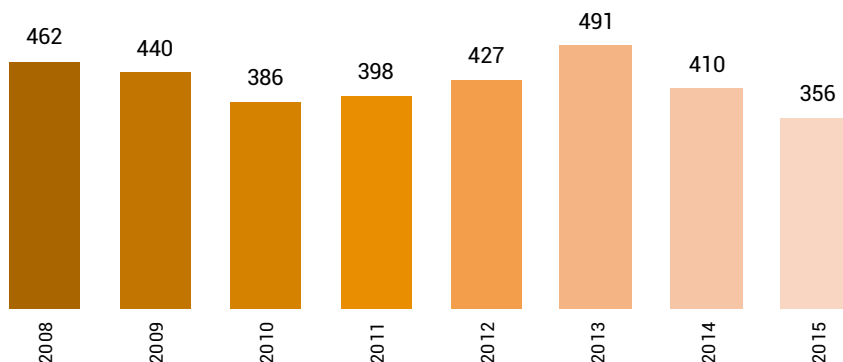
- 356 millions d'euros de commande publique sur le département de l'Ain. Une baisse marquée ces dernières années

Les collectivités territoriales du département de l'Ain ont accusé une baisse notable des dépenses en Bâtiment et Travaux Publics. Ce sont ainsi un peu plus de 355 millions d'euros qui ont été dépensés sur le territoire en 2015 contre près de 500 millions en 2013 (*point haut de la période analysée*). Ces dépenses sont portées à plus de 50% par les communes du département.

Les collectivités territoriales : 20% de l'activité Bâtiment et Travaux Publics de l'Ain

La commande publique est un enjeu majeur pour les entreprises qui ont encore été nombreuses à répondre aux appels d'offres des principaux donneurs d'ordres publics de l'Ain. Bien que le délai de réponse ait été raccourci cette année, les maîtres d'ouvrages ont reçu près de 5 réponses en moyenne par appel d'offres. Malgré un contexte budgétaire tendu, le prix est le 1^{er} critère de choix pour

Dépenses des collectivités territoriales de l'Ain



Source : Traitement CERA sur la base des données DGFIP

« seulement » 54% des marchés. Ce taux correspond au niveau le plus bas connu depuis le début de l'observatoire (2008). Toutefois, le taux de marchés attribués à l'offre la moins disante est en légère hausse pour s'établir à 82% des marchés en 2015. Par ailleurs, les maîtres d'ouvrages ont eu tendance à accroître leur allotissement. Tandis que le nombre d'opérations à lot unique représentait

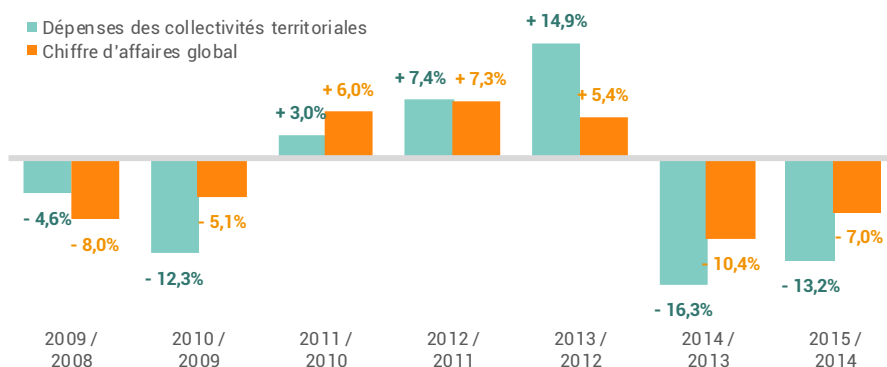
près de la moitié des opérations en 2013, ce taux passe à 1/3 pour 2015.

Autre élément de contexte, où de nouveaux organismes vont être soumis à cette réglementation dans le cadre de la refonte du code des marchés publics.

■ La commande publique moins bien orientée que la commande privée

Tandis que les dépenses en Bâtiment et Travaux Publics des collectivités territoriales de l'Ain reculaient de plus de 13% en 2015, le repli du chiffre d'affaires global du secteur s'établissait à -7% soutenu par la commande privée. Cette situation est similaire à l'an passé où la commande publique avait connu une baisse plus marquée que la commande privée.

Evolution des dépenses des collectivités territoriales et du chiffre d'affaires global sur le département de l'Ain



Source : Traitement CERA sur la base des données DGFIP

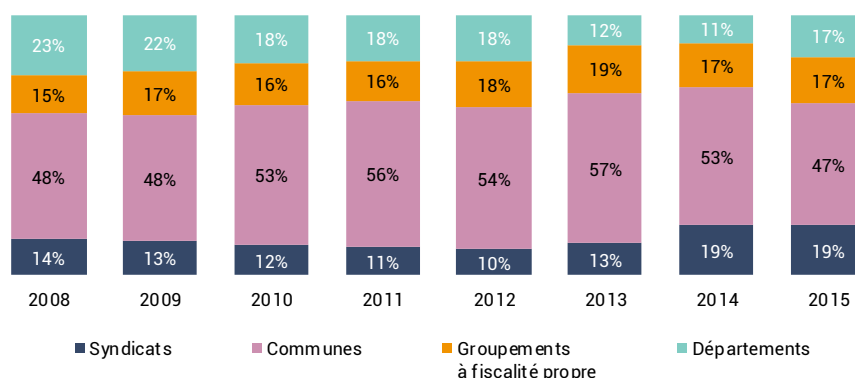
■ Les communes : principaux donneurs d'ordres publics sur l'Ain

Les 419 communes de l'Ain représentent près de la moitié des dépenses des collectivités territoriales du département

La structure des dépenses dans le département a sensiblement évolué au cours des dernières années. Les communes sont des donneurs d'ordres incontournables du territoire ; près de la moitié des dépenses sont réalisées sous leur maîtrise d'ouvrage. Parallèlement, les syndicats ont connu une hausse de leurs dépenses en 2013 qui s'est confirmée en 2014 et 2015.

Le poids des groupements à fiscalité propre de l'Ain est resté relativement stable depuis 2008. Les 28 communautés de communes et la communauté d'agglomération

Répartition des dépenses* par type de collectivité territoriale



* dépenses en maîtrises d'ouvrages directes

Source : Traitement CERA sur la base des données DGFIP

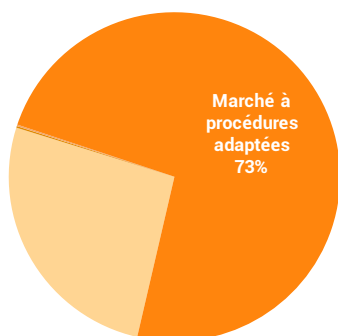
représentent un peu moins de 20% des dépenses des collectivités territoriales du département.

Le poids du Conseil Départemental a quant à lui nettement augmenté, en 2015, en maîtrise d'ouvrage directe. A

noter, cela vient s'ajouter à l'effort que peut réaliser le Département en termes de subventions aux autres collectivités.

■ Les MAPA restent le mode de passation le plus utilisé dans l'Ain

Mode de passation des marchés de la commande publique



Source : Enquête CERA 2016

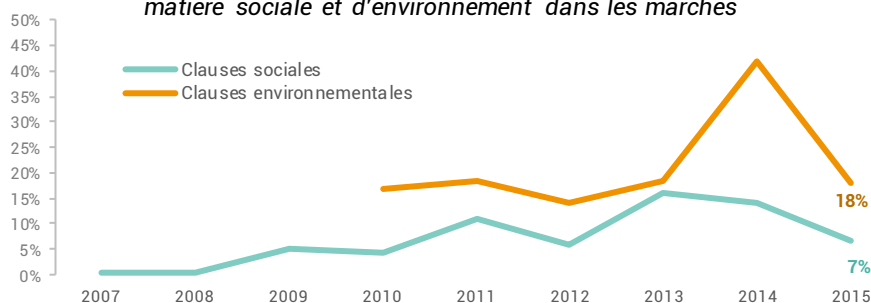
Les maîtres d'ouvrages **privilégient largement, depuis 2009, les marchés à procédures adaptées**. Ce sont ainsi près des $\frac{3}{4}$ des marchés qui sont dévolus sous cette forme. Cette situation est similaire dans le Bâtiment et les Travaux Publics. Les autres marchés sont passés par le biais d'appels d'offres ouverts.

18% des marchés imposent une clause environnementale

En termes de contraintes associées aux procédures, le nombre de clauses sociales est relativement bas cette année, imposées pour moins de un marché sur dix. Ce taux est comparable à la moyenne de longue période connue depuis 2007 (début de l'observatoire). **Les clauses**

environnementales, quant à elles, sont imposées dans 18% des procédures. Qu'elles soient sociales ou environnementales, ces clauses sont plus nombreuses sur les marchés de Travaux Publics que sur ceux de Bâtiment. Elles sont particulièrement présentes sur les opérations de construction de résidences et liées à des stations d'épuration.

Evolution de l'utilisation des conditions d'exécution en matière sociale et d'environnement dans les marchés



Source : Enquête annuelle CERA

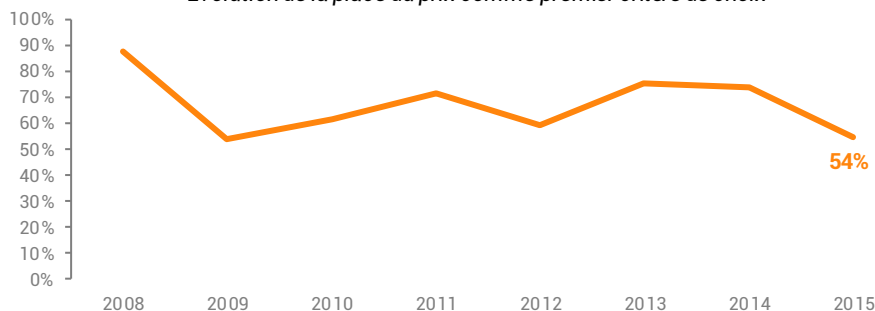
■ Le prix est le 1^{er} critère de choix pour « seulement » 54% des marchés ; un niveau au plus bas

Le prix est le principal critère de notation pour plus de la moitié des marchés de l'Ain. **Ce taux, déjà atteint en 2009, correspond au plus bas connu depuis le début de l'observatoire.** A l'inverse, la valeur technique est devenue le principal critère de notation pour 43% des marchés. Pour 7 des 28 maîtres d'ouvrages interrogés le prix reste le premier critère pour la totalité de leurs marchés.

Lorsque l'on affine cette question, on constate que le **prix représente, en moyenne, 59% de la note finale**. Ce sont les projets de bâtiments administratifs et de lycées où le poids du prix est le plus élevé avec respectivement 70% et 74% de la note finale.

En termes d'analyse des offres anormalement basses, 103 réponses parmi les 3 175 reçues, ont été jugées comme potentiellement concernées et

Evolution de la place du prix comme premier critère de choix



Source : Enquête annuelle CERA

ont fait l'objet d'un traitement spécifique. A la suite de cela, 30 ont été éliminées.

30 offres anormalement basses éliminées sur 3 175 réponses reçues

En corollaire à ces différents éléments, plus de 8 marchés sur 10 sont

finalement attribués à l'offre la moins disante. A noter que lorsque le premier critère de choix est la valeur technique, seuls 66% des marchés sont attribués à l'offre la moins disante.

8 marchés sur 10 attribués à l'offre la moins disante

■ Moins de 4 marchés sur 10 proposent des avances, peu acceptées par les entreprises (complexités administratives et de gestion)

Les maîtres d'ouvrages proposent une avance pour près de 4 marchés sur 10 ; taux stable sur un an et en nette baisse par rapport à 2011 et 2012. **Les avances ne sont jamais proposées pour onze des vingt-huit maîtres d'ouvrages interrogés.** Du fait aussi de la taille des marchés, on retrouve plus d'avances sur les marchés de Travaux Publics (62%) que pour ceux de Bâtiment (35%). Quatre maîtres d'ouvrages du département proposent des avances majorées.

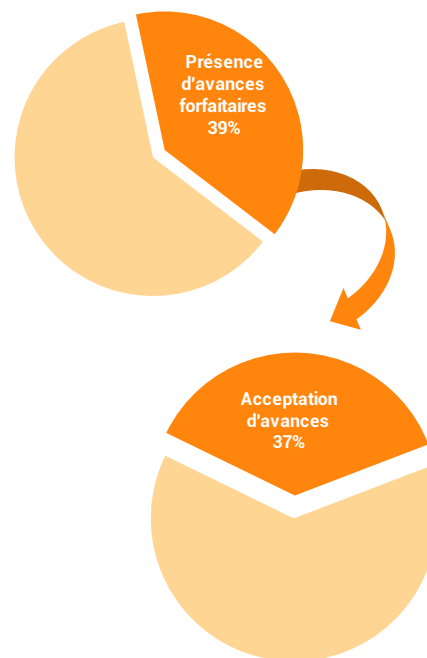
Parallèlement, ces avances restent peu acceptées par les entreprises. En effet, malgré les difficultés financières que certaines rencontrent, elles sont 37% à les demander ; taux toutefois en légère hausse sur un an. Ce sont les

entreprises de Travaux Publics qui les sollicitent le plus souvent. Les difficultés administratives et de gestion liées à ces avances expliquent ce phénomène.

37% des avances acceptées par les entreprises

En termes de condition financière des marchés, ceux-ci sont soumis à **actualisation ou révision dans 2/3 des cas** : 40% de révision des prix et 27% d'actualisation.

L'utilisation des avances et leur acceptation par les entreprises



Source : Enquête CERA 2016

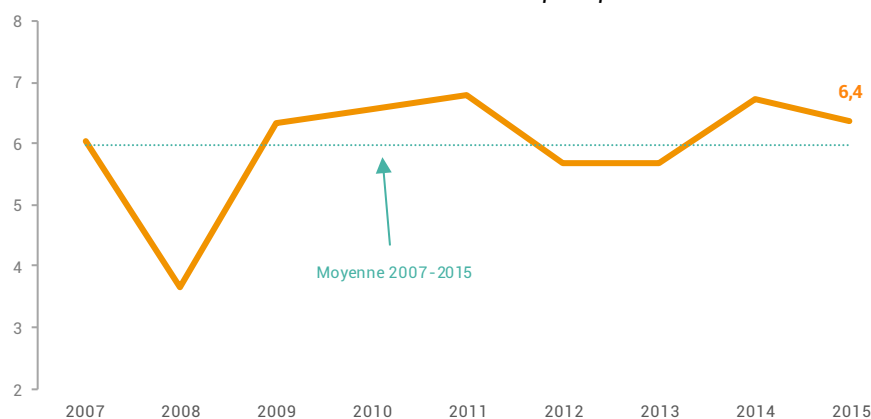
■ Nette diminution du nombre de lots uniques

Les maîtres d'ouvrages ont eu tendance à allouer de plus en plus leurs opérations. On constate une **diminution du nombre d'opération à lot unique**, passant de 49% en 2013 à 33% en 2015. Ainsi le nombre moyen de lots par opération a tendance à s'accroître depuis 2 ans pour atteindre aujourd'hui **plus de 6 lots, en moyenne, pour une opération.**

En termes d'ouverture aux variantes, elle n'est pratiquée que par 4 des maîtres d'ouvrages interrogés et est notamment présente sur des marchés de Travaux Publics.

Afin de juger la valeur technique, les maîtres d'ouvrages lui appliquent, en moyenne, une note de 45%.

Evolution du nombre de lots par opération



Source : Enquête annuelle CERA

A noter, deux marchés ont été passés par le biais de Contrat de Performance

Energétique (CPE) ou Marché Public de Performance Energétique (MPPE).

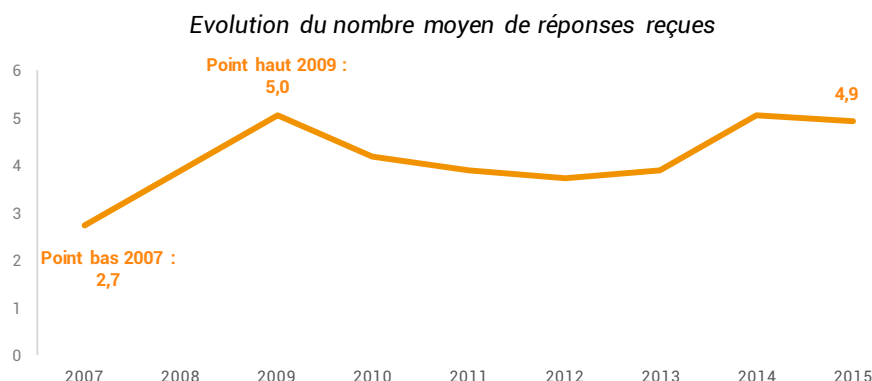
■ Des entreprises très présentes sur les marchés publics pour quasiment tous les corps d'état

Depuis 2013, on constate un retour des entreprises sur les marchés publics. Les maîtres d'ouvrages reçoivent de plus en plus de réponses à leurs marchés. Ainsi, cette année, ce sont environ 5 réponses reçues en moyenne par marché.

En moyenne, 5 réponses reçues par marché ; stable sur un an

Hormis les lots de peinture et vitrerie (2,6 réponses en moyenne), construction de ponts et tunnels (3 réponses) et travaux souterrains (1 réponse), le nombre de réponses reçues sur les différents corps d'état est, en moyenne, supérieur à 3,7.

Les lots de maçonnerie, charpente, VRD, plâtrerie, couverture, désamiantage et terrassements sont les plus plébiscités par les entreprises.



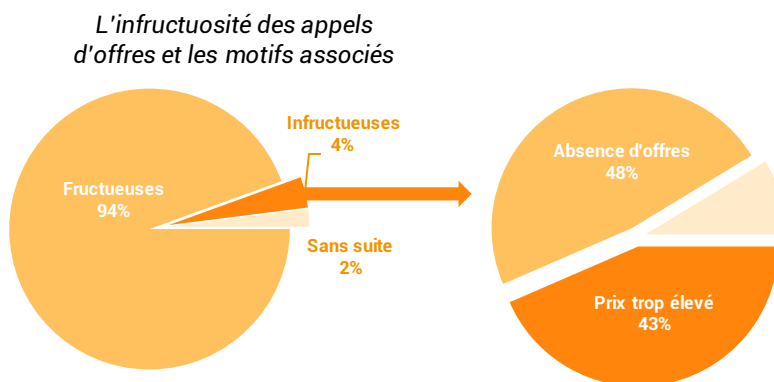
Source : Enquête annuelle CERA

Afin de permettre aux entreprises de répondre, les maîtres d'ouvrages leur ont accordé un délai moyen de près de 30 jours ; en nette baisse sur un an (-7,3 jours). Le délai de notification est resté relativement stable à 87 jours avec des différences importantes entre les maîtres d'ouvrages : de moins de 30 jours pour un organisme à plus de 160 pour un autre.

En termes d'étalement du lancement des procédures, celui-ci est relativement similaire à l'an passé avec un nombre de marchés lancés au 1^{er} trimestre plus important tandis que moins de marchés ont été lancés au cours du dernier trimestre de l'année.

■ Un taux d'infructuosité qui reste bas

Dans l'ensemble, les donneurs d'ordres connaissent un taux d'infructuosité de leurs marchés inférieur à 4%. Le taux est au plus bas en comparaison des autres années. Le principal motif d'infructuosité est l'absence d'offres ou l'absence d'offres régulières. En corollaire à la hausse du nombre de réponses reçues depuis 2013, le taux liés à l'absence d'offres recule depuis 2011.



Source : Enquête CERA 2016

■ Des pratiques différentes sur les marchés de Bâtiment et de Travaux Publics

Les marchés de Bâtiment représentent 68% des dépenses des maîtres d'ouvrages interrogés ; 32% dans les Travaux Publics. Selon le type de travaux, les maîtres d'ouvrages ont tendance à avoir des comportements différents.

Bâtiment, en moyenne 88 000 € par marché contre 272 000 € pour les marchés de Travaux Publics

On retrouve ainsi des marchés de Bâtiment de plus petite taille (88 000€)

en moyenne, dévolus pour les $\frac{3}{4}$ en MAPA. Ces marchés intègrent moins de clauses que dans les Travaux Publics. Le poids du prix dans la notation est plus fort (60% de la note finale). Du fait de la taille des marchés et de la complexité des avances, celles-ci sont moins souvent sollicitées par les entreprises. Les entreprises répondent moins sur les marchés de Bâtiment (4,8 réponses en moyenne) et le taux d'infructuosité y est plus haut.

Du côté des Travaux Publics, le montant moyen des travaux est beaucoup plus élevé atteignant 272 000 €. Les maîtres d'ouvrages sont plus exigeants en ce qui concerne les clauses avec 10% de

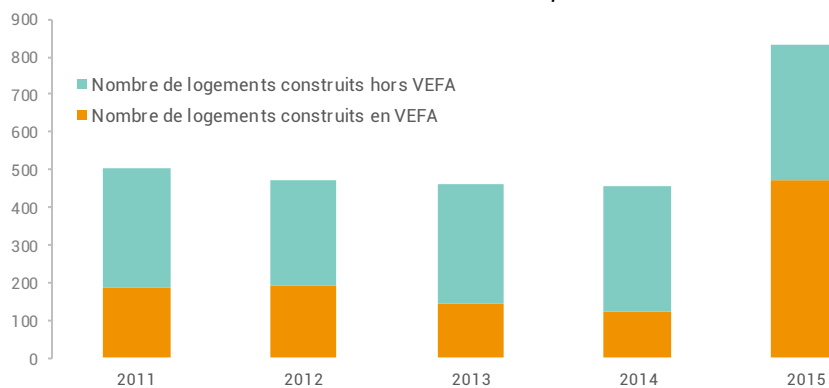
marchés intégrant une clause sociale et 19% environnementale. Le critère prix y est légèrement moins fort avec une pondération à 56%. Près d'un tiers des entreprises acceptent les avances sur les marchés de Travaux Publics. Le nombre moyen de réponses par marché est un peu plus élevé (5,6 réponses) et le taux d'infructuosité plus faible (1% des marchés lancés).

■ Une augmentation du nombre de logements construits en VEFA

Sur le département de l'Ain, le nombre de logements construits en VEFA (vente en l'état future d'achèvement) par quatre bailleurs sociaux a explosé en 2015. Sur la dernière année, le nombre de logements en VEFA représente plus de la moitié des logements construits par ces maîtres d'ouvrages contre un tiers en moyenne les années précédentes.

En 2015, le nombre de logements en VEFA représente plus de la moitié des logements construits par les bailleurs sociaux

Evolution du mode de construction de logements utilisé par 4 bailleurs sociaux du département



Source : Enquête CERA

Le nombre de programmes correspondant à ces logements en VEFA est croissant depuis 2011 tandis que le nombre de programmes en construction

propre par ces mêmes bailleurs sociaux est plutôt stable.

■ Note méthodologique de l'enquête auprès des maîtres d'ouvrages publics

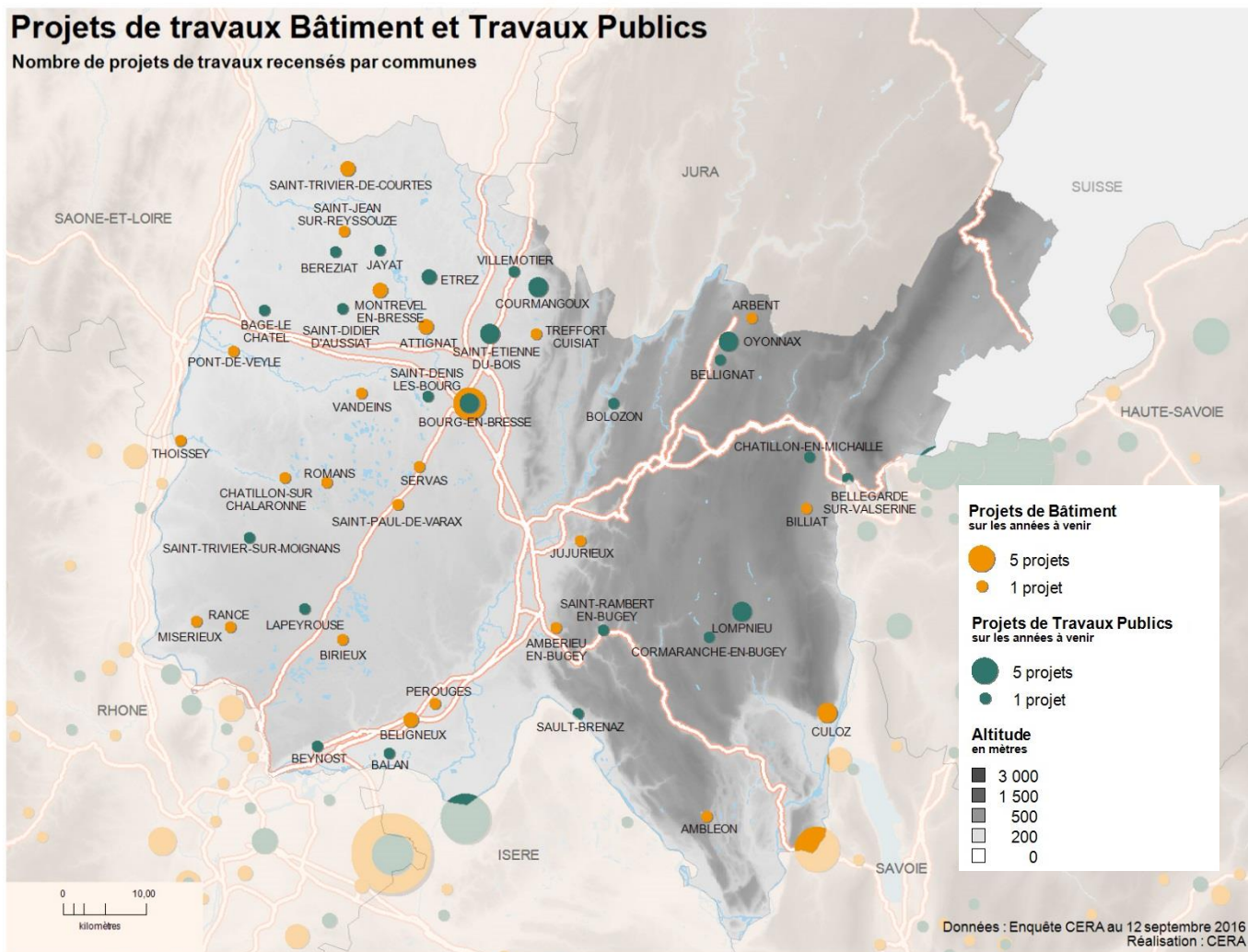
Une enquête par voie électronique a été menée, au cours du 2^{ème} trimestre 2016, auprès de 103 maîtres d'ouvrages publics du département de l'Ain. 68 ont accepté de répondre (dont 28 possédant des marchés - cf. tableau ci-contre).

L'analyse porte sur l'ensemble des opérations Bâtiment et Travaux Publics de plus de 200 000€ HT dont la procédure a été lancée par ces maîtres d'ouvrage au cours de l'année 2015. Le calcul des évolutions se fait à champ constant (c'est-à-dire à partir des maîtres d'ouvrage ayant répondu à toutes les enquêtes).

	Nb marchés	Montant
Ambérieu Habitat	5	507 934 €
Bourg Habitat	86	10 100 395 €
Communauté de communes Bugey Sud	11	374 969 €
Communauté de Communes de la Plaine De L'Ain	33	1 683 929 €
Communauté de Communes de Miribel et Plateau	2	-
Communauté de communes de Montrevel en Bresse	14	2 350 061 €
Communauté de communes du Canton de Saint Trivier de Courtes	12	400 724 €
Communauté de communes Haut Bugey	7	2 696 806 €
Communauté de Communes Pays de Gex	18	3 949 753 €
Communauté de communes Val de Saone Chalaronne	2	692 254 €
Conseil Départemental de l'Ain	107	9 879 424 €
Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes	37	5 194 066 €
DYNACITE	158	13 446 467 €
LOGIDIA	59	2 354 133 €
Mairie de Bellegarde sur Valserine	8	1 457 219 €
Mairie de Beynost	1	267 328 €
Mairie de Bourg en Bresse	18	6 791 768 €
Mairie de Cessy	26	3 759 997 €
Mairie de Châtillon en Michaille	10	671 130 €
Mairie de Gex	3	1 966 801 €
Mairie de Pont D'ain	1	-
Mairie de Prévessin Moëns	1	639 341 €
Mairie de Saint Denis les Bourg	1	-
Mairie de Saint Didier sur Chalaronne	1	227 199 €
Mairie de Saint Maurice de Gourdan	10	1 267 560 €
Mairie de Thoiry	1	379 865 €
Mairie de Trévoux	7	288 712 €
SEMCODA	17	2 144 758 €
Total	656	73 492 595 €

UN SECOND OBJECTIF : AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DES ENTREPRISES

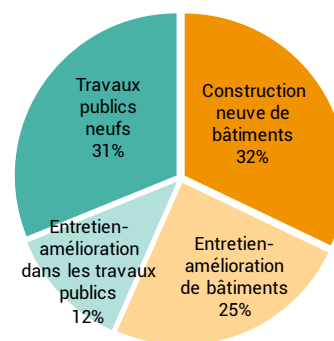
■ 106 projets soit près de 300 millions d'euros recensés auprès de 91 maîtres d'ouvrages de l'Ain à horizon 2021



106 projets ont été recensés auprès de 91 maîtres d'ouvrages publics du département de l'Ain. Ces projets représentent un investissement de près de 300 millions d'euros ; 50% des dépenses sont prévues dans le Bâtiment et 50% dans les Travaux Publics. Le montant moyen des projets de Travaux Publics est légèrement plus élevé que dans le Bâtiment, respectivement 4 M€ et 3,6 M€. Ces projets sont répartis sur l'ensemble du territoire avec une certaine concentration au nord-ouest de l'Ain.

En termes de nature des projets, on retrouve principalement des opérations de constructions nouvelles de Bâtiments et de Travaux Publics (63% des opérations recensées sur ces deux catégories).

Répartition des projets de travaux par type
Unité : nombre de projets



Source : enquête CERA

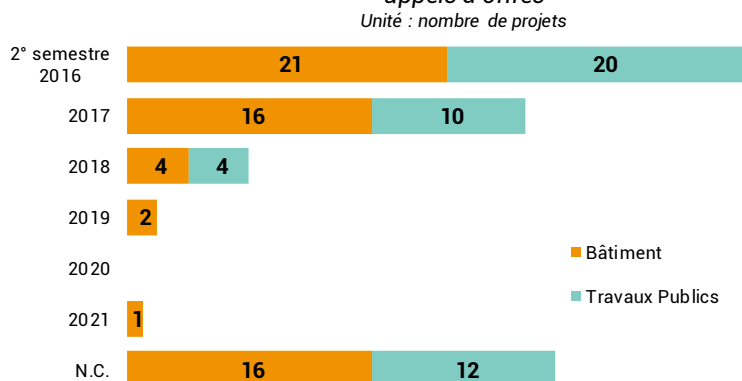
■ Pour 35% des projets recensés, l'appel d'offres aura lieu à partir de 2017

Les appels d'offres de 26 projets devraient être lancés en 2017. Une dizaine de projets sont actuellement recensés sur 2018 et les années suivantes. On retrouve également 28 projets pour lesquels le maître d'ouvrage ne connaissait pas encore la date de lancement des appels d'offres.

En termes de montant, 40% des dépenses analysées sont recensées à partir de 2017.

Parmi les 91 maîtres d'ouvrages répondants, 52 n'avaient pas de projets en cours à nous communiquer.

Répartition des projets de travaux par année de lancement des appels d'offres

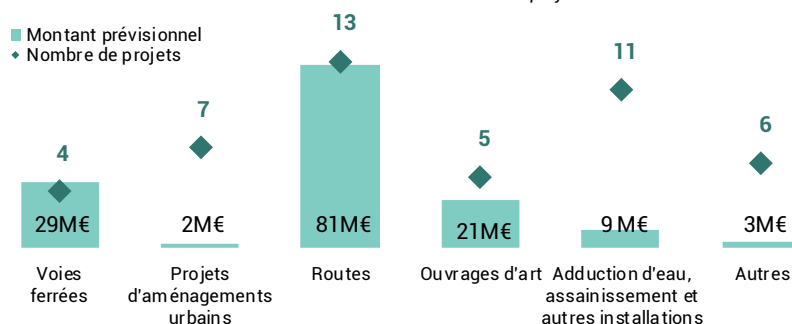


Source : enquête CERA

■ Zoom sur les projets de Travaux Publics : les travaux de routes très présents sur le territoire

Les travaux liés aux routes sont très présents sur le département, avec 13 opérations recensées pour un investissement de 81 M€, notamment porté par les projets du Conseil Départemental. 4 projets portés par SNCF Réseau sur les voies ferrées sont programmés pour un investissement de 29 M€ dans l'Ain.

Répartition des projets de Travaux Publics par nature

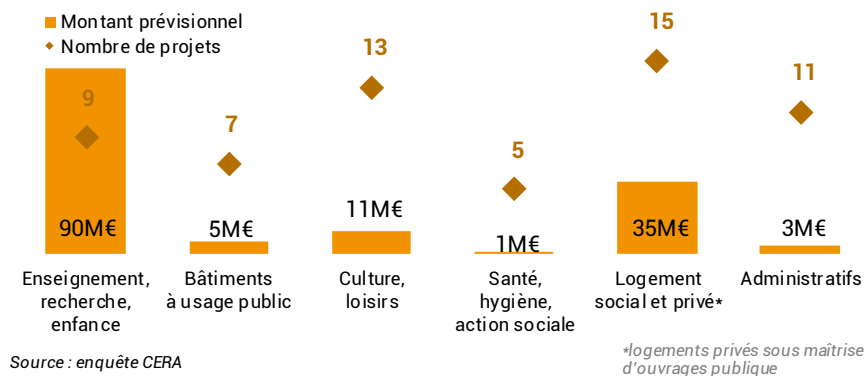


Source : enquête CERA

Zoom sur les projets de Bâtiment : d'importantes opérations d'enseignement, recherche, enfance dans l'Ain

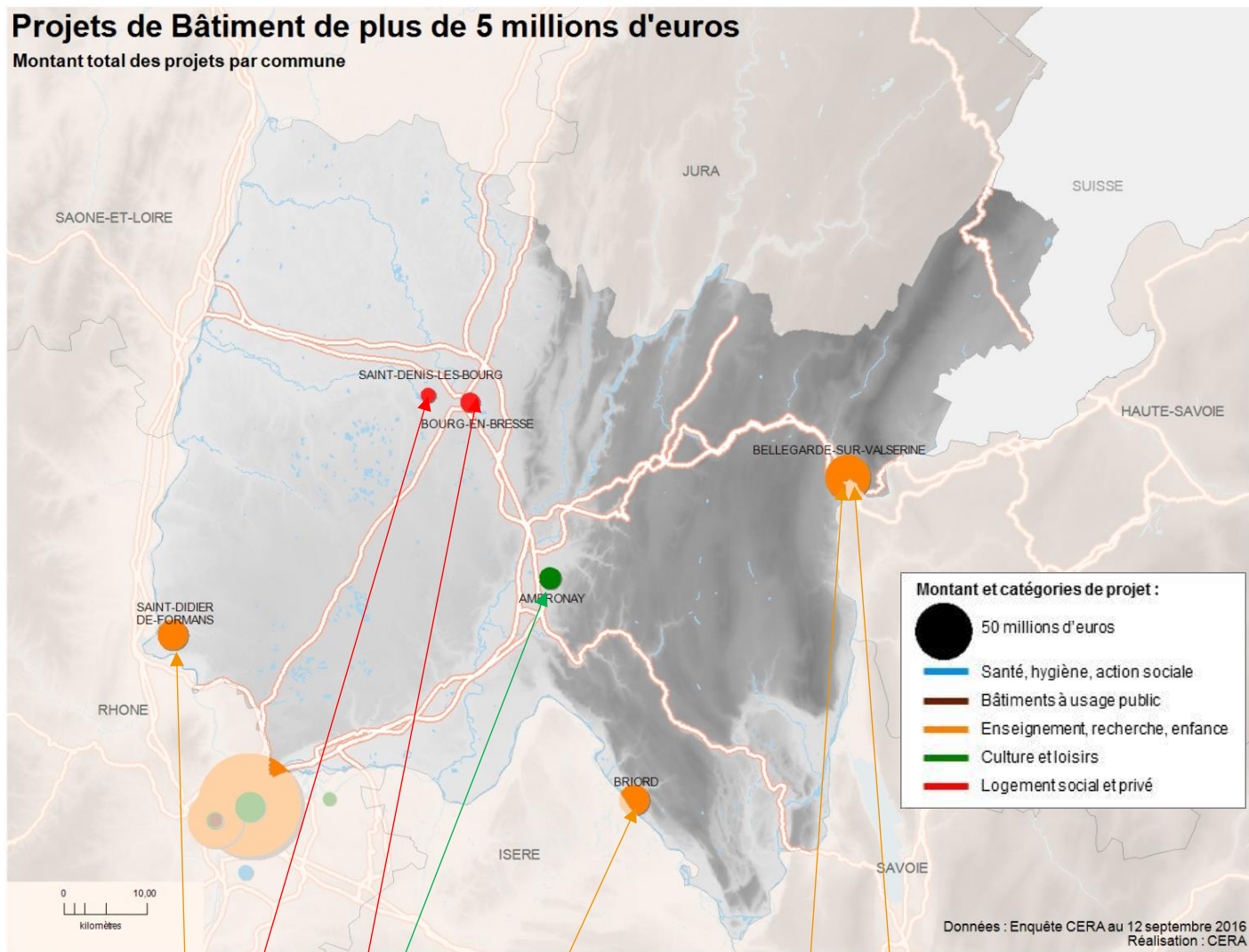
9 projets de bâtiments d'enseignement, recherche et liés à l'enfance ont été recensés sur le territoire pour un investissement de 90 M€, soit plus de 60% de l'ensemble des dépenses de Bâtiment avec notamment des investissements dans les collèges et lycées. Un grand nombre de projets ont également été recensés dans la culture et le loisir pour lesquels les maîtres d'ouvrages étaient le moins en mesure de communiquer les montants (8 projets sur 13) expliquant en partie le faible investissement sur ces opérations.

Répartition des projets de travaux de Bâtiment par nature
Unité : Montant et nombre de projets



Projets de Bâtiment de plus de 5 millions d'euros

Montant total des projets par commune



- Construction d'un collège
- Construction des logements « Las Cuevas »
- Rénovation des logements « Les Marguerites »
- Rénovation des bâtiments de l'Abbaye d'Ambronay
- Construction d'un collège interdépartemental
- Construction du collège Louis Dumont
- Fin de la restructuration du Lycée Saint Exupéry

Note méthodologique

La CERA effectue un recensement régulier des projets de travaux BTP auprès des maîtres d'ouvrages publics de la région. L'analyse présentée ici porte sur les opérations répertoriées jusqu'au 12/09/2016 dont les travaux sont prévus sur le département de l'Ain. Cette liste de projets n'est pas exhaustive ; les informations fournies par les maîtres d'ouvrages n'ont pas de valeur d'engagement.

80% des projets actuellement recensés proviennent des collectivités territoriales, 7% de l'Etat & des entreprises publiques et 13% des bailleurs sociaux.

Etude réalisée par la CERA...



Avec le soutien financier de la Fédération BTP Ain...



Le concours des membres de la CERA...



De la Région Auvergne-Rhône-Alpes

AUVERGNE – Rhône-Alpes

De l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes



Et la participation des maîtres d'ouvrages à l'enquête 2016 sur les marchés publics